

⚠ Espèce Exotique Envahissante ⚠

patrimoine-seixois.fr/les-plantes-invasives-1-la-balsamine-de-lhimalaya-impatiens-glandulifera/

Balsamine de l'Himalaya :

Introduite en France pour sa valeur ornementale, cette plante produit une quantité très importante de graine flottante qui lui octroie une très forte capacité de dispersion en zone rivulaire.

Comment la reconnaître ?

Plante herbacée annuelle originaire de l'Himalaya pouvant mesurer jusqu'à 2 mètres. Elle apprécie surtout les milieux humides comme les berges de cours d'eau, les fossés ou les talus.



Tige : cannelée, rougeâtre et creuse. Translucide, elle a des bourrelets au-dessus des nœuds.

Feuilles : longues, pointues dont les bords sont finement dentés et ses nervures marquées.

Fleurs : grappes lâches d'imposantes fleurs roses et odorantes. Constituées de 5 pétales inégaux.

Le fruit est une capsule qui éclate au contact ou à maturité projetant les graines à plusieurs mètres.

Quels problèmes pose-t-elle ?

- Elle favorise l'érosion des berges en hiver lorsque la plante meurt et laisse le sol à nu.
- Sa présence entraîne une baisse de la diversité des espèces locales, notamment des plantes basses qui sont étouffées par les peuplements denses de balsamines.
- Ses fleurs très riches en nectar détournent les pollinisateurs des plantes indigènes, affectant leur reproduction.
- Ses graines flottantes lui octroie un fort pouvoir de dissémination.

Que faut-il faire et surtout ne pas faire ?

Ne pas la planter dans votre jardin, surtout si vous êtes en bordure de cours d'eau afin d'éviter sa dispersion.

Alerter : contacter le SEMEA si un foyer est observé dans ou à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone humide.

Si vous souhaitez contrôler la Balsamine dans votre jardin, veillez à la faucher avant que les graines ne sèchent.

Si vous êtes riverain, éradiquer la des berges pour éviter sa dispersion en aval. C'est une espèce dont on peut se débarrasser en deux à trois ans avec les bonnes méthodes.